CHU BESANÇON

QUALITÉ 365
FICHE N°9

ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES (EI) ET VIGILANCES SANITAIRES

Comment déclarer ?

- Vous êtes témoin d'un événement susceptible d'aboutir ou ayant abouti à une rupture de la continuité des soins, à une dégradation de la qualité des soins.
- Vous détectez une anomalie dont vous ne connaissez pas l'origine.
- Vous constatez que les caractéristiques d'un produit de santé ne sont pas optimales.
- Vous constatez un signe inhabituel chez un patient.

→ **Prévenez votre cadre de santé,**

→ **S'il s'agit d'un événement grave, contactez le coordonnateur des risques associés aux soins ou le correspondant de vigilance concerné par téléphone,**

→ **Faites une déclaration dans Ennov sur le portail de signalement intranet.** Les formulaires non disponibles sur Ennov sont accessibles en pdf sur le portail intranet. Les remplir et les transmettre par mail au vigilant concerné.

Que dois-je signaler et qui est mon interlocuteur ?

EI générique	Événement en lien avec la prise en charge des patients. Autres événements : chute, vol, intrusion, dysfonctionnement technique ou informatique.	**Mme H. El Farah** Tel : 18 594
Événement indésirable grave *↳ Signalement obligatoire*	Événement qui entraine soit le décès du patient, soit la mise en jeu du pronostic vital soit un handicap permanent. Une analyse systémique en revue de morbidité et de mortalité (RMM) sera conduite afin de mettre en évidence des causes et d'éviter la récidive. Une déclaration anonymisée à l'ARS sera faite.	Coordonnateur des risques associés aux soins **Dr G. Blasco** Tel : 69 210
EI médicaments et dispositifs médicaux stériles	Événement en lien avec les étapes du circuit des produits de santé gérés par la pharmacie, la CAMSP ou la stérilisation : prescription, dispensation, analyse pharmaceutique, administration/utilisation, stockage, information du patient, transport, traçabilité des implants ou médicaments dérivés du sang…	**Dr H. Mockly-Postal** Tel : 68 156
Hémovigilance	Incident de la chaine transfusionnelle (hors effet indésirable receveur : EIR) susceptible d'affecter la sécurité ou la qualité de ce produit et mettant la vie du patient en danger.	**Dr V. Bourcier** Tel : 68 905
Infectiovigilance	Événement relevant d'une infection associée aux soins ayant un caractère rare ou grave.	**Dr P. Bailly** Tel : 32 138
Pharmaco -vigilance	Événement pouvant être en rapport avec un effet indésirable d'un médicament (à posologie normale ou relevant d'un mésusage ou d'une erreur médicamenteuse).	**Dr M.-B. Valnet-Rabier** Tel : 68 474
Matériovigilance	Incident ou risque d'incident qui survient lors de l'utilisation d'un dispositif médical.	**Dr M.-H. Choulet** Tel : 68 354
Réactovigilance	Événement relevant de l'usage de dispositif de diagnostic *in vitro*.	**Dr P. Muret** Tel : 68 474
Biovigilance	Événement en lien avec le prélèvement d'organes ou de tissus, le lait maternel, la préparation de thérapie cellulaire.	**Dr S. Verdy** Tel : 68 515
Cosméto -vigilance	Événement en lien avec l'usage de produit cosmétique.	**Dr F. Lakkis Castelain** Tel : 18 886
AMP Vigilance	Événement en lien avec les techniques d'assistance médicale à la procréation.	**Dr A. Berdin** Tel : 18 807
Identitovigilance	Événement en lien avec une erreur d'identité (déclaré en EI générique).	**Commission d'identitovigilance** civ@chu-besancon.fr

Pourquoi dois-je signaler ?

→ **Pour alerter** sur un dysfonctionnement dans le parcours de soins d'un patient.

→ **Pour analyser** méthodiquement les causes de l'événement indésirable ou du presqu'accident et prévenir la récidive en mettant en place des mesures correctrices (rédaction de protocole, modification d'une organisation, formation…)

→ Ces analyses formalisées sont conduites avec les équipes concernées dans le cadre de comités de retour d'expérience (CREX), de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de revues d'erreurs médicamenteuses (REMED).

→ **Le but ultime : améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge de patients.**